

I. CONTENU

Le Doctrinal Plus est une base de données proposant un accès à trois types de ressources : des notices bibliographiques d'articles de périodiques, de la jurisprudence française (Cour de cassation, Conseil d'Etat) et du droit communautaire.

• **Accès à la doctrine publiée depuis 1993 dans plus de 200 revues françaises et internationales**, et à des communications de colloques (collection Droit-in-situ). Doctrinal Plus fournit des notices bibliographiques. **Il est le seul à proposer des références d'articles de doctrine sur une période aussi large (presque 20 ans) avec un éventail de revues aussi important.**

L'éditeur, grâce à des partenariats avec d'autres éditeurs propose des liens vers les articles en texte intégral (lexbase, Dalloz, lextenso, revues thomson-transactive), ce qui est très apprécié. Malheureusement certains liens vers les articles du partenariat (essentiellement Lextenso), ne sont pas disponibles et la reprise de l'antériorité n'est pas effective.

Dans la liste des revues, 325 titres sont proposés mais environ 60% des périodiques cités sont indexés sur la période 1993-2010 (et sur la durée de leur existence au cours de cette période). Les changements de titres s'ils ont le mérite d'exister, ne sont pas clairs.

L'indexation sur la base d'un thésaurus ou un vocabulaire juridique spécifique n'est pas indiquée. On ne peut donc pas savoir sur quoi se base l'indexation par mots-clés.

Les notices proposées sont complètes et fiables et permettent de retrouver facilement un article (sauf pour la Gazette du palais). A l'inverse, tous les articles ne peuvent pas être retrouvés au regard des erreurs dans la liste des revues ainsi que de l'indexation elle-même qui n'est pas exhaustive.

• **Accès à la jurisprudence** : références et/ou accès par lien vers la jurisprudence française (administrative et judiciaire) citée dans l'article et/ou accès à une fiche de jurisprudence.

• **Consultation du Droit de l'Union européenne** : accès direct à tous les textes et à la jurisprudence en droit communautaire. La mise à jour n'est pas quotidienne.

• **"Quoi de neuf"** : Cette rubrique permet de ne rechercher que sur la "dernière mise à jour", mais dans les faits, ne recherche que dans 98 revues seulement.

• Un guide d'utilisation de 4 pages est disponible sur le Doctrinal.

• La rubrique d'aide est constamment en construction.

• La mise à jour annoncée comme bihebdomadaire depuis longtemps est bimensuelle. L'indexation de certaines revues est plus tardive que d'autres.

• Le time out est d'au moins 30 mn, ce qui est beaucoup trop long, car nous n'avons généralement qu'un ou quelques accès simultanés seulement.

• En cas d'arrêt de l'abonnement, aucun support d'archives n'est proposé. En revanche, l'éditeur offre un CD-Rom mensuel dans le cadre de l'abonnement internet.

II. RECHERCHES ET RESULTATS

Le Doctrinal propose plusieurs axes de recherche :

- **Une recherche « expresse »** qui est l'équivalent d'une recherche simple. On peut inscrire 3 groupes de mots avec les opérateurs booléens et faire une restriction par date.

- **Une recherche par champs** qui est l'équivalent d'une recherche avancée. Cette recherche permet de rechercher par titre, auteur, revue...

- **Une recherche booléenne**, quasiment équivalente à la recherche expresse. Ce mode d'interrogation a-t-il trouvé ses utilisateurs et est-il réellement utile ?

- **« Quoi de neuf »** permet de rechercher dans la dernière mise à jour, mais les possibilités de recherche sont moins étendues que la recherche expresse.

- **« Liste des revues »** permet de chercher des articles dans l'intégralité des notices indexées sur une même revue.

- **La rubrique « jurisprudence »** renvoie au masque de recherche Lexbase, mais pas à toutes les Cours que propose cet éditeur (pas de première instance). De plus, Lexbase vient d'annoncer la fin de son partenariat avec Doctrinal pour la recherche de jurisprudence. A ce jour, on ne connaît pas l'avenir de cette rubrique.

- **Jurisprudence-clé** renvoie à la recherche simple, mais permet de trouver des arrêts commentés.

- **La rubrique « Droit de l'union européenne »** propose de rechercher des documents communautaires : Journal Officiel, Jurisprudence, (CJCE/TPICE), Traités, Actes préparatoires, Questions parlementaires. Une recherche simple et une recherche avancée sont proposées également. Notons que cet outil n'est pas celui utilisé en priorité. Les sites communautaires sont plus à jour et leurs recherches plus pertinentes.

Recherche par termes

- Les opérateurs proposés par le Doctrinal sont ET, OU, SAUF.
- La syntaxe des requêtes n'est pas précisée, ce qui génère beaucoup de bruit.
- Pas de gestion automatique du singulier/pluriel, pas plus que du féminin/masculin et minuscule/majuscule.

Fonctions de recherche avancées

"Recherche par champs" : Ce mode permet de retrouver des articles de façon plus précise.

- Il n'est pas précisé ce à quoi renvoient les différents champs, dont certains intitulés ne sont pas explicites. Par exemple, pour le champ "titre", s'agit-il du titre de l'article ou de la revue ? "référence", "notice", ne sont pas clairs non plus.

- Le fonctionnement et le contenu du champ "Références" doit être simplifié et expliqué.

Liste de résultats

La première liste de résultats proposée affiche la date, le titre et le nom de la revue, ce qui est insuffisant pour retrouver un article. Pour avoir le détail de la notice, il faut cliquer sur le titre pour avoir la notice complète qui elle, est claire et complète (les erreurs sont rares). Certains titres de notices sont malgré tout parfois peu informatifs (ex : « Note sous arrêt »).

Le classement proposé est uniquement chronologique. On ne peut pas obtenir un classement par revue par exemple. On peut cocher les articles de la liste initiale mais cette sélection disparaît dès qu'on consulte une notice.

Dans la notice détaillée, on voit apparaître une rubrique « **citation-clé** ». Cela permet de consulter d'autres notices qui ont la même référence (c'est-à-dire que l'on peut obtenir de cette manière d'autres commentaires d'arrêts ou de textes). Cette fonctionnalité est assez pratique. Doctrinal est quasiment le seul à proposer ce type de service qui apporte une forte valeur ajoutée, et permet de gagner du temps dans les recherches.

On peut consulter la liste des notices détaillées par une manipulation peu évidente (faire un aperçu avant impression), ce qui est indispensable, mais on perd alors les liens hypertextes (jurisprudence et articles liés).

On peut sauvegarder les recherches ou les envoyer par mail facilement sous format HTML uniquement mais on perd là encore les liens hypertextes.

Il n'y a pas d'historique des recherches.

III. CONNEXION

Accès web, reconnaissance adresse IP possible. Possibilité d'acheter le nombre d'accès simultanés que l'on désire.

IV. ASSISTANCE/AIDE

Le document d'aide est bien fait, mais c'est un PDF à télécharger, ce qui n'est pas très pratique au cours de la recherche. Globalement, les exemples et les instructions sont écrits en lettres trop pâles et trop petites

Il n'y a pas de formulaire de contact en ligne, ni même de numéro de téléphone de hot-line.

V. CONCLUSIONS, RECOMMANDATIONS

Le nombre des revues dépouillées sur une période aussi large ainsi que les liens vers les articles en texte intégral et la rubrique « citation-clé » sont des gros points forts de la base.

Lexis-Nexis propose une base bibliographique mais ne couvre pas autant de périodiques, sur moins d'années et est beaucoup moins complète. Ensuite, les autres concurrents de « Doctrinal plus » sont les éditeurs qui proposent l'accès à plusieurs revues mais en texte intégral : Lamyline Reflex, Lexis-Nexis, Dalloz, Lextenso, Lexbase... Vu l'investissement que ces éditeurs mettent dans des bases de doctrine, il semblerait que « Doctrinal plus » soit de moins en moins utilisé et apprécié. Le manque d'informations relatives à la couverture exacte du produit oblige les abonnés à se tourner vers d'autres outils. Les délais d'intégration des articles sont jugés trop longs entre leur date de parution et leur présence dans la base.

Doctrinal plus est aujourd'hui uniquement un produit complémentaire de recherche de références d'articles, mais ne suffit plus à des recherches exhaustives.